



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

DÉFENDEZ VOS DROITS,

OBTENEZ-EN DE NOUVEAUX AVEC LA CGT !

SYNDIQUEZ-VOUS !

LA POSTE
DISTRI

Montreuil, Mai 2020

LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS, qu'ils soient facteurs, agents de cabine, manutentionnaires, agents de collecte, chefs d'équipe, facteur qualité, FSE, facteur d'équipe, ROP, agents des lignes.... TOUTES ET TOUS ONT ASSURÉ ET ASSURENT LE BON FONCTIONNEMENT DE LA POSTE ET DU SERVICE PUBLIC POSTAL Y COMPRIS QUAND UN VIRUS MET LE PAYS À L'ARRÊT !

AUJOURD'HUI LA POSTE ET L'ÉTAT DOIVENT RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES POSTIERS !

LA CGT PROPOSE :

ORGANISATION DU TRAVAIL

- » Réduction du temps de travail (32h temps de travail de référence)
- » Maintien des titulaires de quartier (1 tournée = 1 facteur)
- » Pas de sécable les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- » Limitation des tournées le samedi
- » Limitation des objets signalés et chrono à 15 le samedi
- » Droit au week end pour toutes et tous avec 2 jours de repos consécutifs par semaine
- » Service public 6 j /7 dans le respect du droit au repos
- » Abandon pur et simple des îlots, mixtes et coupures méridiennes
- » Aucune fin de service après 14H00 pour la distri
- » Respect du lieu d'affectation figurant sur le contrat de travail

SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

- » Augmentation des salaires, dégel du point d'indice et 13ème mois
- » Repyramidage des classifications à partir d'un salaire d'embauche à 1800 euros bruts
- » Doublement du salaire en 20 ans et droit à deux promotions minimum pour tous
- » Égalité salariale et égalité des droits entre les différents statuts (à travail égal/salaire égal)
- » Intégration de toutes les primes dans le salaire
- » Prime rouleuse pour le samedi de 60 euros
- » Indemnité de restauration journalière de 15 euros (prime panier)
- » Prise en charge à 100% des frais de transport

EMPLOI

- » Volant de remplacement à 25 % des effectifs
- » Création de tournées supplémentaires
- » Embauche de personnel pour couvrir les tournées créées
- » Création d'emplois stables et qualifiés
- » Rappel des CDD et intérimaires que La Poste a renvoyés
- » Le meilleur des droits et garanties collectives pour toutes et tous (Nouveau Statut du Travail Salarié garantissant des droits tout au long de la carrière professionnelle)

COVID-19

- » Prime exceptionnelle de 1000 euros minimum
- » 1 RC par semaine travaillée pendant la pandémie
- » Travail un jour sur deux en cas de reprise de l'épidémie
- » Compter le respect des mesures barrière dans le temps de travail (30 minutes par jour)

PLUS JAMAIS ÇA , CONSTRUISONS ENSEMBLE LE JOUR D'APRÈS !

MATÉRIEL FINANCE
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT